

FEDERATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

Manuel du Moniteur

Qualification Recycleur à circuit fermé et gestion électronique de la PpO₂

Edition 2007

NOTES

QUALIFICATION DE PLONGEUR RECYCLEUR CIRCUIT FERME

GENERALITES

Ce contenu de formation est conçu pour des appareils recycleurs de type circuit fermé à gestion électronique.

Il s'applique aux appareils de ce type, distribués en France, correspondant aux spécifications de l'arrêté du 9 juillet 2004.

APPAREILS CONCERNES : LES RECYCLEURS INSPIRATION CLASSIC, INSPIRATION VISION ET EVOLUTION (CONSTRUCTEUR AMBIENT PRESSURE DIVING LTD.)

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre licencié à la FFESSM,
- Etre âgé d'au moins dix huit ans pour l'entrée en formation,
- Etre titulaire du niveau 3 de plongeur de la FFESSM ou d'un brevet ou attestation admis en équivalence,
- Etre titulaire du nitrox confirmé de la FFESSM ou d'une qualification équivalente d'un membre de droit du comité consultatif,
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins d'un an à la date d'exécution des épreuves, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.

Remarques :

- Concernant le trimix élémentaire ou le trimix, les qualifications correspondantes pourront être délivrées pendant la formation recycleur circuit fermé. Le contenu de formation de ces qualifications trimix est celui décrit dans le manuel du moniteur avec les adaptations nécessaires à la plongée en recycleur.
- Le plongeur circuit ouvert déjà qualifié trimix élémentaire ou trimix recevra pendant la formation recycleur trimix élémentaire ou trimix un complément de formation théorique et pratique spécifique à l'utilisation d'un recycleur.
- Le plongeur en recycleur doit justifier d'une expérience minimale de 30 plongées, totalisant 50 heures en immersion en recycleur circuit fermé, avant de se présenter à la qualification recycleur trimix élémentaire.

ORGANISATION GENERALE

La qualification Plongeur Recycleur circuit fermé n'est pas un brevet. Elle est spécifique au type de matériel utilisé.

La qualification est obtenue à l'issue d'une formation dirigée puis validée :

- soit par un moniteur licencié à la FFESSM (MF1 FFESSM ou BEES1 au minimum) si celle-ci se déroule dans les espaces proches, médians et lointains, titulaire au minimum de la qualification Moniteur Recycleur circuit fermé type/modèle de la FFESSM.
- soit par un moniteur licencié à la FFESSM (MF2 FFESSM ou BEES2 au minimum si celle-ci se déroule au-delà de l'espace lointain, titulaire au minimum de la qualification trimix et de la qualification Moniteur Recycleur circuit fermé trimix de la FFESSM.

La formation initiale (diluant air) doit comprendre un minimum de 8 plongées et totaliser un temps total d'immersion minimum de 8h00 (une heure de cette formation peut être réalisée en piscine).

L'évolution du marché des recycleurs nécessite la mise en place de compétences spécifiques à chaque type/modèle d'appareil.

La formation est composée de 4 compétences. Les compétences 1, 2 et 3 sont communes à tous les types/modèles de recycleurs circuit fermé à gestion électronique de la PpO2. La compétence 4 est spécifique au recycleur utilisé.

QUALIFICATIONS SPECIFIQUES AUX RECYCLEURS INSPIRATION CLASSIC, INSPIRATION VISION ET EVOLUTION

Constructeur Ambient Pressure Diving LDT

Qualifications délivrées :

- Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* air,
- Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* trimix élémentaire,
- Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* trimix.

Remarques :

- Les recycleurs *Inspiration Classic, Vision et Evolution* sont regroupés sous la même qualification *Inspiration Vision*.
- Les spécificités de l'électronique *Vision* nécessitent, pour les utilisateurs formés sur le modèle *Classic*, un complément de formation théorique et un minimum de 2 heures de plongées avec le modèle *Vision*.
- La profondeur maximale d'utilisation des recycleurs *Inspiration* avec un diluant air, recommandée par le constructeur *Ambient Pressure Diving Ltd*, est de 40 mètres.

PREROGATIVES

Les plongeurs titulaires de la qualification Plongeur Recycleur circuit fermé type/modèle peuvent utiliser ce recycleur dans les conditions de prérogatives définies dans l'arrêté du 09 juillet 2004.

LE CARNET DE PLONGEE RECYCLEUR

Il matérialise l'expérience du plongeur sur le recycleur utilisé. La véracité des informations qu'il contient est sous la seule responsabilité de son possesseur. L'original de ce carnet doit être conservé dans les cas où le plongeur devrait attester de son activité recycleur.

DELIVRANCE DE LA CARTE DE CERTIFICATION

Elle est délivrée par la structure organisatrice et est spécifique au recycleur utilisé.

Le club doit enregistrer la qualification sur le site Internet www.ffessm.fr afin que le siège national puisse éditer la carte double face FFESSM/CMAS et l'adresser au candidat.

Le siège national garde en archive les informations concernant les brevets.

DUPLICATA

Les duplicata des cartes double face FFESSM/CMAS sont délivrés par le siège national.

Compétence N°1 : CONNAISSANCES THEORIQUES COMMUNES

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Histoire et évolution des recycleurs.	Orientation : Connaissances pratiques.	Informations ou rappels.
<ul style="list-style-type: none"> - Principes généraux du fonctionnement d'un recycleur circuit fermé à gestion électronique, - Différences avec la plongée en circuit ouvert, les différents types de recycleurs (circuits semi-fermés et fermés), - Compréhension des risques inhérents aux faibles volumes de gaz disponibles, - Difficultés de la surveillance en surface. 	Schémas de principe, espaces d'évolution, autonomie.	Informations ou rappels.
<ul style="list-style-type: none"> - La respiration en recycleur (travail respiratoire, variations des volumes pendant la plongée, ...), - Métabolisme du plongeur (oxygène, dioxyde de carbone), - Toxicité des gaz. 	Attirer l'attention sur la spécificité de la plongée en recycleur : <ul style="list-style-type: none"> - comportement en plongée, - absence de poumon ballast, - le fonctionnement à PpO2 constante. 	Evaluation par écrit ou par oral.
Prévention et traitement des accidents : hyperoxie, hypoxie, hypercapnie, inondation du circuit, inhalation de poussières de chaux, risques infectieux .	Prévention, aspects généraux et risques communs à tous les types de recycleurs.	Evaluation par écrit ou par oral.
Procédures de décompression.	Description des moyens couramment utilisés : tables, logiciels, ordinateurs. Critères de choix.	Evaluation par écrit ou par oral.
Réglementation. Prérogatives.	Connaissance de la réglementation spécifique aux appareils et aux mélanges utilisés. Réglementation de la formation et de la pratique.	Evaluation par écrit ou par oral.

**Compétence n° 2 : GERER ET UTILISER SON MATERIEL
(Recycleur circuit fermé à gestion électronique de la PpO₂)**

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Identifier les pièces constitutives du recycleur utilisé.	Connaissances pratiques.	Connaître l'utilité des pièces, savoir les nommer et les placer.
Monter et démonter l'appareil.	Autonomie dans la gestion de son matériel.	Justesse des manipulations.
Assurer l'entretien courant du recycleur utilisé.	Selon les spécificités du constructeur. Une attention particulière doit être portée sur : la cartouche de chaux sodée, la gestion des piles, les cellules oxygène et l'A.D.V. (si présent).	Soin, sécurité et justesse des manipulations.
Spécificités, gestion et fonctionnement du circuit fermé électronique.	Valeur des PpO ₂ programmées, étalonnage des sondes, fonctionnement du solénoïde.	- Justesse des manipulations, - Surveillance des valeurs de PpO ₂ lors de l'étalonnage.
Adapter son équipement à l'utilisation du recycleur.	- Equipement individuel : éléments de choix et personnalisation de sa configuration : lestage, positionnement de la ou des bouteilles de secours, ...	Confort et sécurité sont les deux objectifs. Une attention particulière sera apportée à la flottabilité du plongeur ainsi qu'à la quantité et la qualité du gaz de secours en fonction de la plongée envisagée.
Contrôler et vérifier le recycleur utilisé.	Avant la plongée : pression et nature des gaz utilisés, recherche des fuites (test de surpression et de dépression), circulation à sens unique du gaz (test des soupapes), utilisation de la cartouche de chaux sodée, ... Pendant la plongée : vérifier l'absence de fuites, surveillance régulière de la PpO ₂ , ... Après la plongée : vérifier l'absence d'eau dans l'appareil.	- Respect de la check-list constructeur, - S'assurer d'un fonctionnement souple et facile de l'embout, - Surveillance visuelle et sonore du recycleur (ouverture/fermeture solénoïde).
Traçabilité, hygiène et prévention	- Assurer le nettoyage et la désinfection des faux poumons, des tuyaux et de l'embout selon préconisations.	- Traçabilité de l'utilisateur, des piles, de l'utilisation de la chaux, date de décontamination.

**Compétence n° 3 : PLONGER AVEC UN RECYCLEUR
(Recycleur circuit fermé à gestion électronique de la PpO₂)**

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Planifier sa plongée.	<ul style="list-style-type: none"> - adéquation des gaz à l'exploration envisagée, - choix d'un moyen de décompression adapté. 	- paramétrage correct des valeurs de PpO ₂ .
Vérifications, contrôles et comportement en surface avant la plongée.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôles réciproques, accessibilités des éléments de secours, - Respiration pendant plusieurs minutes avant l'immersion (identifier un dysfonctionnement éventuel). 	Absence d'incident dû à l'équipement. Vérifier le bon fonctionnement du recycleur et établir la PpO ₂ souhaitée.
Techniques d'immersion		Efficacité en liaison avec le matériel utilisé.
Contrôles des fuites en début de plongée.	Réciproque avec un coéquipier.	Vérification en immersion de tous les points de fuite possibles.
Maîtrise de la stabilisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation appropriée des différents volumes (faux poumons, gilet de stabilisation, vêtement étanche), - Notion de volume minimum. 	Maîtrise d'un niveau d'immersion en plongée et aux paliers.
Vérification de la valeur de la PpO ₂ programmée (SetPoint).	Réciproque avec un coéquipier,	Dès le début de la plongée puis suivre les préconisations du constructeur.
Lâcher et reprise d'embout.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir réagir à une perte temporaire de l'embout, - information sur l'utilité d'une sangle d'embout. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève réalise lui-même les manipulations sans délai. - absence d'eau dans le circuit
Vidage de masque.	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper la perte de volume de la boucle, - Choix du matériel (masque étanche). 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un niveau d'immersion, - Maintenir un volume minimal dans la boucle.
Evacuation de l'eau dans le circuit.	Différence de manipulation entre les recycleurs	Absence de signes de présence d'eau (gargouillis).

Compétence n° 3 : PLONGER AVEC UN RECYCLEUR (suite)
(Recycleur circuit fermé à gestion électronique de la PpO₂)

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Passage sur embout de secours.	- L'élève réalise lui-même les manipulations, - fermeture impérative de l'embout du recycleur.	Gestuelle calme, efficace et rapide.
Gestion des incidents : - panne de diluant, - panne d'oxygène, - fuites (internes/externes), - augmentation de la PpO ₂ , - chute de la PpO ₂ , - alerte cellule O ₂ , - alerte pile, - dysfonctionnement A.D.V., - augmentation ou perte de la flottabilité, - entrée d'eau/inondation de la chaux sodée, - panne de(s) ordinateur(s), - panne du solénoïde.	L'élève réalise lui-même les manipulations. Réponse adaptée à la situation : - passage circuit ouvert, - passage mode semi fermé, - rinçage diluant/O ₂ , - partage de gaz entre coéquipiers, - rajout manuel.	Gestuelle calme, efficace et rapide. Les situations sont vérifiées en immersion.
Vitesse de remontée. Tenue des paliers.	Contrôle des différents volumes : faux poumons, gilet, combinaison étanche.	Respect du protocole de décompression.
Remontée sur détendeur de secours.	Contrôle des différents volumes : faux poumons, gilet, combinaison étanche. Vérification sur au moins une plongée.	Maîtrise de la vitesse de remontée. Gestion de la décompression sur une remontée complète.
Assistance gilet d'un plongeur en recycleur .	Contrôle des différents volumes : faux poumons, gilet, combinaison étanche.	Maîtrise de la vitesse de remontée.
Contrôle des instruments.	Instruments de décompression et de contrôle de la PpO ₂ .	- Vérifications régulières en immersion, - Respect du protocole de décompression.
Utilisations particulières (pilotage manuel) : - mode semi fermé, - mode oxygène pur.	Vérifications en déplacement, à la remontée et aux paliers lors d'au moins <u>2 plongées</u> .	Maintenir une PpO ₂ optimale.
Comportement en fin de plongée.		Ne pas arrêter l'appareil avant le déséquipement du plongeur.

Compétence n° 4 : MODULE SPÉCIFIQUE INSPIRATION / EVOLUTION

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Fonctionnement.	Etude du schéma détaillé.	Evaluation par écrit ou par oral. Dédution des risques.
Eléments constitutifs.	Sait les identifier et connaît leur utilité. Principales sources de panne.	Evaluation par écrit ou par oral.
Capacités en gaz et chaux sodée.	Différences Inspiration et Evolution. Limitations du constructeur.	Evaluation par écrit ou par oral.
Paramétrage de l'électronique. Maintenance, stockage.	Navigation dans les menus. Paramétrages des valeurs de - SetPoint , - paramétrage des affichages, - paramétrage de la décompression ; «gradients factors» (électronique <i>Vision</i>), - utilisation de la sonde de température de la chaux sodée (électronique <i>Vision</i>).	Justesse des manipulations.
	- Connaissance des principales échéances. - Référence : manuel du constructeur fourni avec l'appareil.	Evaluation par écrit ou par oral.

NOTES

QUALIFICATION DE MONITEUR RECYCLEUR CIRCUIT FERME AIR

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre licencié à la FFESSM,
- Etre âgé d'au moins dix huit ans pour l'entrée en formation,
- Etre titulaire de la qualification Plongeur Recycleur circuit fermé FFESSM. correspondant à la qualification moniteur recherchée,
- Etre titulaire du brevet de Moniteur Fédéral 1er degré minimum ou du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 1er degré minimum,
- Justifier par le carnet de plongée d'une expérience minimale de 100 heures de plongées sur le recycleur utilisé,
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins d'un an à la date d'exécution des épreuves, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.

ORGANISATION GÉNÉRALE

La qualification Moniteur Recycleur circuit fermé «type/modèle» Air n'est pas un brevet. Elle est spécifique au matériel utilisé.

Elle est obtenue à l'issue d'une formation supervisée puis validée par un Moniteur Formateur, licencié à la FFESSM (MF2 FFESSM ou BEES 2 au minimum) titulaire de la qualification Moniteur Formateur recycleur circuit fermé «type/modèle» de la FFESSM.

Le contenu de la formation consiste en une participation en double à un stage de formation Plongeur Recycleur circuit fermé air avec encadrement de plongées et enseignement de plusieurs cours pratiques et théoriques.

QUALIFICATION SPECIFIQUE AUX RECYCLEURS INSPIRATION CLASSIC, INSPIRATION VISION ET EVOLUTION

Constructeur Ambient Pressure Diving LDT

Qualification délivrée : Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* air.

Remarques :

- Le candidat Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* air doit être un propriétaire enregistré auprès du constructeur ou avoir un accès non restreint à un recycleur *Inspiration* ou *Evolution*.
- Les compléments de formation théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation des différentes versions de recycleurs (*Inspiration Classic*, *Inspiration Vision/Evolution*) seront délivrés au candidat Moniteur Recycleur lors de sa participation en double au stage de formation.
- Pour conserver ses prérogatives, un Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* doit pratiquer un minimum de 25 heures par an et réaliser ou assister à au moins une formation annuelle de Plongeur Recycleur *Inspiration Vision*. Dans le cas contraire, il doit conduire une formation en double avec un Moniteur Recycleur en activité.

PRÉROGATIVES

Les moniteurs titulaires de la qualification Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* air peuvent délivrer les qualifications Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* air, dans les conditions de prérogatives définies dans l'arrêté du 09 juillet 2004.

LE CARNET DE PLONGEE RECYCLEUR

Il matérialise l'expérience du moniteur sur le recycleur utilisé. La véracité des informations qu'il contient est sous la seule responsabilité de son possesseur. L'original de ce carnet doit être conservé dans les cas où le moniteur devrait attester de son activité recycleur.

DÉLIVRANCE DE LA CARTE DE CERTIFICATION

Elle est spécifique au type/modèle du recycleur utilisé.

Les titulaires du niveau moniteur Fédéral 1er degré de la FFESSM ou du B.E.E.S. 1, les titulaires du niveau moniteur Fédéral 2ème degré de la FFESSM ou du BEES 2 désireux de faire valider leur certification, devront envoyer au siège de la Commission Technique Régionale :

- une copie de leur licence en cours,
- une copie de leur brevet de moniteur,
- une copie de leur qualification Plongeur Recycleur *Inspiration Vision air*,
- une attestation de participation à une formation Plongeur Recycleur *Inspiration Vision air* supervisée par un Moniteur Formateur,
- une copie du carnet de plongée recycleur justifiant d'une expérience minimale de 100 heures de plongées sur le recycleur correspondant à la qualification recherchée,
- un règlement de la carte correspondant au prix en vigueur.

Ils recevront en retour la carte double face FFESSM/CMAS.

DUPLICATA

Les duplicata des cartes double face FFESSM/CMAS sont délivrés par le siège national.

QUALIFICATION DE MONITEUR RECYCLEUR CIRCUIT FERME TRIMIX

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre licencié à la FFESSM,
- Etre âgé de 20 ans au 1er janvier de l'année de candidature,
- Etre titulaire de la qualification Plongeur Recycleur circuit fermé trimix correspondant à la qualification moniteur recherchée,
- Etre titulaire de la qualification Moniteur Recycleur circuit fermé air FFESSM,
- Etre titulaire du brevet de Moniteur Fédéral 2^{ème} degré ou du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 2^{ème} degré minimum,
- Etre titulaire de la qualification trimix de la FFESSM ou d'une qualification équivalente d'un membre de droit du comité consultatif,
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins d'un an à la date d'exécution des épreuves, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.

ORGANISATION GENERALE

La qualification Moniteur Recycleur circuit fermé «type/modèle» trimix n'est pas un brevet. Elle est spécifique au matériel utilisé.

Elle est obtenue à l'issue d'une formation supervisée puis validée par un Moniteur Formateur, licencié à la FFESSM (MF2 FFESSM ou BEES2 au minimum) titulaire de la qualification Moniteur Formateur Recycleur circuit fermé «type/modèle» de la FFESSM.

Le contenu de la formation consiste en une participation en double à un stage de formation Plongeur Recycleur circuit fermé trimix avec encadrement de plongées et enseignement de plusieurs cours pratiques et théoriques.

QUALIFICATION SPECIFIQUE AUX RECYCLEURS INSPIRATION CLASSIC, INSPIRATION VISION ET EVOLUTION

Constructeur Ambient Pressure Diving LDT

Qualification délivrée : Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* trimix.

Remarques :

- Le candidat Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* trimix doit être un propriétaire enregistré auprès du constructeur ou avoir un accès non restreint à un recycleur *Inspiration ou Evolution*.
- Les compléments de formation théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation des différentes versions de recycleurs (*Inspiration Classic, Inspiration Vision/Evolution*) seront délivrés au candidat Moniteur Recycleur lors de sa participation en double au stage de formation.
- Pour conserver ses prérogatives, un Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* doit pratiquer un minimum de 25 heures par an et réaliser ou assister à au moins une formation annuelle de Plongeur Recycleur *Inspiration Vision*. Dans le cas contraire, il doit conduire une formation en double avec un Moniteur Recycleur en activité.

PREROGATIVES

Les moniteurs titulaires de la qualification Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* trimix peuvent délivrer les qualifications Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* trimix élémentaire et trimix, dans les conditions de prérogatives définies dans l'arrêté du 09 juillet 2004.

LE CARNET DE PLONGEE RECYCLEUR

Il matérialise l'expérience du moniteur sur le recycleur utilisé. La véracité des informations qu'il contient est sous la seule responsabilité de son possesseur. L'original de ce carnet doit être conservé dans les cas où le moniteur devrait attester de son activité recycleur.

DELIVRANCE DE LA CARTE DE CERTIFICATION

Elle est spécifique au type/modèle du recycleur utilisé.

Les titulaires du niveau moniteur Fédéral 2ème degré de la FFESSM ou du BEES2 désireux de faire valider leur certification, devront envoyer au siège de la commission technique régionale :

- une copie de leur licence en cours,
- une copie de leur brevet de moniteur,
- une copie de leur qualification Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* trimix,
- une attestation de participation à une formation Plongeur Recycleur *Inspiration Vision* trimix supervisée par un Moniteur Formateur,
- une copie du carnet de plongée recycleur justifiant d'une expérience minimale de 100 heures de plongées sur le recycleur correspondant à la qualification recherchée,
- un règlement de la carte correspondant au prix en vigueur.

Ils recevront en retour la carte double face FFESSM/CMAS.

DUPLICATA

Les duplicata des cartes double face FFESSM/CMAS sont délivrés par le siège national.

QUALIFICATION DE MONITEUR FORMATEUR RECYCLEUR CIRCUIT FERME

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre licencié à la FFESSM,
- Etre âgé de 20 ans au 1er janvier de l'année de candidature,
- Etre titulaire de la qualification Moniteur Recycleur circuit fermé air FFESSM depuis au moins un an et avoir certifié au minimum 5 Plongeurs Recycleurs,
- Etre titulaire de la qualification Moniteur Recycleur circuit fermé trimix FFESSM,
- Etre titulaire de la qualification trimix de la FFESSM ou d'une qualification équivalente d'un membre de droit du comité consultatif,
- Etre titulaire du brevet de Moniteur Fédéral 2ème degré ou du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 2ème degré minimum,
- Justifier par le carnet de plongée d'une expérience minimale de 200 heures et de 200 plongées sur le recycleur utilisé,
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins d'un an à la date d'exécution des épreuves, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.

ORGANISATION GENERALE

La qualification Moniteur Formateur recycleur circuit fermé n'est pas un brevet. Elle est spécifique au matériel utilisé et se décline en une seule qualification.

Elle est obtenue à l'issue d'une formation supervisée puis validée par un Moniteur Formateur recycleur circuit fermé lors d'un stage organisé par la Commission Technique Nationale.

QUALIFICATION SPECIFIQUE AUX RECYCLEURS INSPIRATION CLASSIC, INSPIRATION VISION ET EVOLUTION

Constructeur Ambient Pressure Diving LDT

Qualification délivrée : Moniteur Formateur *Inspiration Vision*.

Remarques :

- Le candidat Moniteur Formateur *Inspiration Vision* doit être un propriétaire enregistré auprès du constructeur ou avoir un accès non restreint à un recycleur *Inspiration ou Evolution*.
- Les compléments de formation théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation des différentes versions de recycleurs (*Inspiration Classic, Inspiration Vision/Evolution*) seront délivrés au candidat Moniteur Formateur lors de sa participation à ce stage.
- Pour conserver ses prérogatives, un Moniteur Formateur *Inspiration Vision* doit pratiquer un minimum de 25 heures par an et réaliser ou assister à au moins une formation de Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* tous les 2 ans. Dans le cas contraire, il doit conduire une formation en double avec un Moniteur Formateur en activité.

PREROGATIVES

Les moniteurs titulaires de la qualification Moniteur Formateur *Inspiration Vision* peuvent délivrer les qualifications Moniteur Recycleur *Inspiration Vision* air, et trimix, dans les conditions de prérogatives définies dans l'arrêté du 09 juillet 2004.

LE CARNET DE PLONGEE RECYCLEUR

Il matérialise l'expérience du moniteur sur le recycleur utilisé. La véracité des informations qu'il contient est sous la seule responsabilité de son possesseur. L'original de ce carnet doit être conservé dans les cas où le moniteur devrait attester de son activité recycleur.

DELIVRANCE DE LA CARTE DE CERTIFICATION

Elle est spécifique au «type/modèle» du recycleur utilisé et est délivrée par le siège national.

DUPLICATA

Les duplicata des cartes double face FFESSM/CMAS sont délivrés.